



## COMPTE-RENDU

### Réunion du Comité de Pilotage sites Natura 2000 « Étang de Mauguio » du 6 juin 2023 (sur site et en salle à La Grande-Motte)

1)	Discours introductifs .....	1
2)	Découverte des habitats d'intérêt communautaire des milieux dunaires sur site.....	2
3)	Présentations (en salle).....	3
a)	Mot de bienvenue de la commune de la Grande-Motte .....	3
b)	Bilan de l'animation 2022 de la mise en œuvre du DOCOB « Etang de Mauguio » .....	3
c)	Présentation des sites Natura 2000 en mer .....	5
4)	Liste des participants (26) .....	6

Déroulement de la journée : la matinée a été consacrée à la découverte des habitats d'intérêt communautaire des milieux dunaires sur le site du Grand-Travers à la Grande-Motte. Suite à un buffet offert par le Sympo, la journée s'est poursuivie par des présentations en salle (bilan animation 2022 pour les sites Etang de Mauguio par le Sympo, et présentation des sites en mer par l'OFB).

Les supports des présentations en salle sont disponibles aux liens ci-après :

[https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2023\\_COPILN2000\\_bilan22.pdf](https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2023_COPILN2000_bilan22.pdf)

[https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2023\\_01\\_06\\_presentation\\_OFB\\_sites-mer.pdf](https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2023_01_06_presentation_OFB_sites-mer.pdf)

### 1) Discours introductifs



Mme MOULLIN-TRAFFORT, en sa qualité de Présidente du Sympo, et M. CHALOT, en sa qualité de Président du COPIL Natura 2000 des sites « Etang de Mauguio », souhaitent la bienvenue aux participants.

Mme MOULLIN-TRAFFORT souligne les nombreuses actions entreprises sur le site Natura 2000 avec plus d'1 million d'euros engagés depuis 2009 dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'objectifs (DOCOB), à laquelle s'ajoutent celles des plans de gestion des marais (communaux, conservatoire du Littoral). Ces démarches ciblées localement sont complémentaires à la nécessaire action publique à mener à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de l'étang de l'Or au travers d'un Contrat Grand cycle de l'eau en cours (2022-2024). Dans ce cadre, d'importants projets se sont concrétisés récemment : travaux ambitieux de restauration de plusieurs cours d'eau, élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du Bassin de l'Or, poursuite d'une étude d'envergure sur l'étang de l'Or. Elle se réjouit d'être parmi l'assemblée aujourd'hui pour partager toutes ces avancées ! Elle cède la parole à M. CHALOT.

M. CHALOT a souhaité, avec le Sympo, réitérer l'organisation sur site du COPIL Natura 2000, format très apprécié l'an passé. Au fil de la découverte du site, propriété du Conservatoire du Littoral et géré par Pays de l'Or Agglomération, il est proposé :

- De découvrir les habitats naturels d'intérêt communautaires des milieux dunaires ;
- De présenter les principales actions du service Espaces naturels de Pays de l'Or Agglomération qui gère ces terrains du Conservatoire.

Notre présence sur le lido est également l'occasion de découvrir les sites Natura 2000 en mer, qui seront présentés en salle cet après-midi par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) après une présentation du bilan de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB Etang de Mauguio » année 2022 par le Symbo.



## **2) Découverte des habitats d'intérêt communautaire des milieux dunaires sur site**

Mme LE POMMELET tient avant tout à remercier ses collègues, Nathalie VAZZOLER et Nathalie GENTY, pour l'organisation de cette journée (logistique, salle, buffet).

Suite à la mise à jour du DOCOB, et en particulier de la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire, ce COPIL sur site au Grand-Travers est l'occasion de découvrir les habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur les milieux dunaires. En effet, sur les 14 habitats d'intérêt communautaires cartographiés du site Natura 2000, la moitié se situe sur le lido. L'expertise apportée par le Conservatoire Botanique National (CBN) de l'antenne de Montpellier a permis de discriminer plus finement ces habitats, avec la prise en compte de nouveaux habitats tels que les dépressions humides intradunales (mares du Petit et Grand-Travers), les dunes avec forêts à pins, l'habitat prioritaire Dunes à genévriers... Elle explique qu'il ne suffit pas d'avoir telle ou telle plante pour caractériser un habitat. C'est un ensemble de paramètres, cortège de plantes et conditions stationnelles, qui permet de discriminer un habitat d'un autre. L'interprétation peut donc être délicate.

C'est pourquoi, il convient de prendre avec beaucoup de précaution la nouvelle cartographie des habitats d'intérêt communautaire du DOCOB, réalisée par une approche expérimentale de cartographie semi-automatisée par analyse d'images satellitaires à haute définition, mutualisée avec le Syble, animateur Natura 2000 sur les sites « Etangs palavasiens ». Cette approche a consisté à fournir, à partir de relevés de terrain effectués ici par le CBN, à des logiciels des données d'apprentissage qui leur permettront de prédire la nature des habitats naturels pour chaque pixel analysé. Elle souligne les limites de la méthode, les algorithmes ayant des difficultés à discriminer certains habitats naturels entre eux (milieux herbacés en particulier).

Elle présente, photos et observations de terrain à l'appui et avec le concours actif de M. HUSSE, les différents cortèges de plantes des différents habitats naturels des milieux dunaires.

Mme PERROT présente les actions du Service des Espaces Naturels de Pays de l'Or Agglomération sur le secteur. Elle rappelle l'historique du site, avec le projet de renaturation du lido (recul stratégique de la route), et la mise en œuvre du plan de gestion local.



### 3) Présentations (en salle)

#### a) Mot de bienvenue de la commune de la Grande-Motte



M. BONNAFOUX, en sa qualité d'adjoint au Maire de la Grande-Motte, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il explique qu'il n'a pas encore appréhendé toutes les missions du Symbo et de ses partenaires mais il observe que les acteurs œuvrant pour la biodiversité, et plus généralement pour l'environnement, sont des professionnels passionnés. La protection des espaces naturels, du patrimoine est un métier d'avenir. Il souhaite que les politiques publiques donnent les moyens nécessaires aux acteurs de l'environnement pour travailler, et ainsi garantir l'avenir de nos enfants.

#### b) Bilan de l'animation 2022 de la mise en œuvre du DOCOB « Etang de Mauguio »

Le détail des réalisations et des résultats pour l'année 2022 est présenté dans le rapport d'activités qui est disponible sur le site Internet du Symbo :

[https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport\\_activites\\_ETMA-2022\\_VF.pdf](https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport_activites_ETMA-2022_VF.pdf)

Diaporama à l'appui, Mme LE POMMELET présente un bilan de l'animation 2022 de la mise en œuvre du DOCOB « Etang de Mauguio ». Les principales réalisations en 2022 ont consisté en :

- L'établissement d'une nouvelle stratégie agro-environnementale sur le site Natura 2000, permettant d'ouvrir dès 2023 un nouveau dispositif de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à destination des exploitants agricoles ;
- La finalisation de la mise à jour du DOCOB, avec l'intégration des résultats de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire, la compilation des différents documents et leur mise en ligne, la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) fiche d'informations à destination de la Commission européenne ;

- Le suivi des actions non contractuelles, en particulier l'élaboration ou la mise en œuvre de plans de gestion locaux qui contribuent à la mise en œuvre du DOCOB. Ces plans de gestion locaux couvrent aujourd'hui pratiquement l'ensemble du site Natura 2000, hors Marsillargues mais en projet, et hors une partie de la commune de Mauguio où le parcellaire est très morcelé et privé. A ce sujet, elle propose à Mme PERROT de faire un point sur les plans de gestions sous maîtrise d'ouvrage de Pays de l'Or Agglomération.

Mme PERROT présente l'état d'avancement de l'élaboration du plan de gestion du marais de Plagnol. Elle est interrogée par Mme MOULLIN-TRAFFORT sur les pollutions engendrées par l'ancienne décharge. Mme PERROT répond que les analyses vont être prochainement lancées pour savoir s'il existe des émanations de gaz.

M. GANIBENC souhaite que ce secteur soit fermé, de nombreux marais encerclant cette ancienne décharge.

Mme PERROT met l'accent sur la pression de la fréquentation qui augmente sur le site. Un projet de belvédère sur l'ancienne décharge permettrait de réduire la pression de fréquentation sur des sites plus sensibles en canalisant le public vers ce belvédère. Néanmoins, c'est un secteur sous contrainte, il convient au préalable de s'assurer de la stabilité de l'ouvrage, et de l'absence d'émanations de gaz.

M. BONNAFOUX, au sujet des différents plans de gestion portés par Pays de l'Or Agglomération, demande s'il est prévu de réhabiliter la Tour Signal sur le Grand-Travers. Cet édifice a en effet une grande valeur patrimoniale et historique. Mme PERROT répond que c'est effectivement prévu mais la démarche prend plus de temps que prévu.

Mme LE POMMELET reprend sa présentation, détaillant le volet « suivis des espèces ». Elle évoque le suivi Cistudes réalisé par le Symbo depuis plusieurs années qui confirme le maintien d'une belle population sur le site. L'objectif est aujourd'hui de mieux comprendre comment l'espèce utilise l'espace. Elle mentionne également le suivi mené par le CEN Occitanie dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ENS Tartuguière porté par le Département de l'Hérault. M. HUSSE explique que plusieurs femelles ont été équipées de balises GPS afin de mieux comprendre leur déplacement, et localiser éventuellement des sites de ponte.

Mme LE POMMELET poursuit avec le retour de la loutre d'Europe qui semble se confirmer sur le site Natura 2000, avec plusieurs observations en 2022 et 2023. Pays de l'Or Agglomération a photographié à plusieurs reprises l'espèce dans les marais de Candillargues. Elle cède la parole de nouveau à Mme PERROT pour les détails concernant les suivis des laro-limicoles, espèces constituant un fort enjeu sur le site Natura 2000.

Mme PERROT explique que Pays de l'Or Agglomération participe depuis plusieurs années à un suivi protocolé inter-sites, LARIMED, coordonné par le CEN Occitanie. Des comptages d'effectifs sont réalisés et une analyse de la productivité est réalisée. Plusieurs colonies majeures sont à noter sur le site de l'étang de l'Or : le Grand Bastit, la pointe du Salaison, et depuis peu, la pointe de la Radelle. Les tendances sont plutôt à l'augmentation, comme sur tout le littoral méditerranéen. Elle souligne toutefois des décès dans les colonies en lien avec l'épidémie de grippe aviaire. Elle craint que les poussins soient particulièrement impactés.

Mme NADER en profite pour souligner la présence d'un cadavre de goéland. Mme PERROT précise qu'il convient de prévenir le service Espaces Naturels de Pays de l'Or Agglomération qui fera le lien avec l'OFB.

M. HUSSE précise que le protocole de suivi en place permet de mieux comprendre les fluctuations des effectifs d'un site à l'autre, et souligne l'important effort de création d'îlots de nidification dans le cadre du programme LIFE Envol.

Mme LE POMMELET reprend sa présentation et conclut sur un point d'actualité 2023 : dans le cadre de la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000, le Ministère, le MNHN et la DREAL doivent ajuster les périmètres des sites mixtes (terrestre et marin) sur le référentiel du Service Hydrographie et Océanique de la Marine (SHOM). A cette occasion, Mme LE POMMELET a remarqué que le périmètre des sites Natura

2000 Etang de Mauguio figurant dans les arrêtés ministériels de désignation des sites intégrait les plages, or ce n'était absolument pas le cas concernant le périmètre ajusté issu de la concertation lors de l'élaboration du DOCOB, périmètre transmis aux Services de l'Etat ! Il y a donc eu modification de ce périmètre, il y a déjà quelques années, sans aucune concertation locale. Mme LE POMMELET explique qu'il convient d'en avertir les principales collectivités concernées, et décider avec elles des suites à donner. Elle cède la parole à Mme SARGIAN pour une présentation des sites en mer.

c) Présentation des sites Natura 2000 en mer

Diaporama à l'appui, Mme SARGIAN représentant l'OFB, détaille les deux sites en mer présents localement, "Posidonies de la côte palavasienne" (ZSC) et "Côte languedocienne" (ZPS). Elle fait le point sur les grands enjeux des sites et sur les actions entreprises depuis l'élaboration des DOCOBs. Elle finit par un focus sur la nouvelle gouvernance littorale mise en place récemment sur le Golfe d'Aigues-Mortes. Celle-ci prend la forme d'une entente intercommunale (Sète Agglopol, Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération et la Communauté de communes Terre de Camargue) qui se verra confier l'animation du site « Posidonies de la côte palavasienne », le site « Côte languedocienne » restant animé par l'OFB. Des recrutements sont en cours. La ou le chargé(e) de mission Natura 2000 devrait être hébergé(e) à Pays de l'Or Agglomération.

Mme NADER demande dans quel état sont les herbiers. Mme SARGIAN répond que globalement les herbiers sont en progression mais ils sont en mauvais état de conservation à l'ouest du site.

Mme LE POMMELET demande quelles sont les causes de ce mauvais état. Mme SARGIAN répond que les causes sont multiples, comme les aménagements passés, la turbidité de l'eau, les mouillages.

Mme NADER s'interroge sur l'impact du changement climatique sur ces herbiers. Mme SARGIAN répond que pour l'instant aucun signe d'impact n'est visible. Par contre, en 2022, une forte mortalité des gorgones a été observée.

L'assistance n'ayant plus de questions, la séance est levée. Mme LE POMMELET précise que le prochain COPIL (début 2024) sera organisé en salle, avec pour principal ordre du jour, le renouvellement de la Présidence du COPIL et de la structure animatrice.

#### **4) Liste des participants (26)**

##### **Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements**

Région Occitanie	Représentée par Mme AOUBID et Mme SALVADO
Conseil départemental de l'Hérault	Représenté par Mme MOULLIN-TRAFFORT
Conseil départemental du Gard	Non représenté
Montpellier Méditerranée Métropole	Représentée par Mme PICOT (technicienne) - Mme NEGRET excusée
Communauté d'agglomération du Pays de l'Or	Représentée par Mme PERROT (technicienne)
Communauté de communes du Pays de Lunel	Représentée par M. CARLES (technicien)
Commune d'Aigues-Mortes	Non représentée
Commune de Candillargues	Non représentée
Commune de la Grande-Motte	Représentée par M. BONNAFOUX et M. PERROT DURAND
Commune de Lansargues	Représentée par M. CHALOT
Commune de Lunel	Non représentée
Commune de Marsillargues	Représentée par M. TEMPIER
Commune de Mauguio	Représentée par Mme MOULLIN-TRAFFORT et M. GANIBENC
Commune de Mudaison	Non représentée
Commune de Pérols	Non représentée
Commune de St-Just	Non représentée
Commune de St-Nazaire-de-Pézan	Non représentée
EID Méditerranée	Non représentée (excusée)
EPTB Vidourle et de ses affluents	Non représenté
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)	Représenté par Mme MOULLIN-TRAFFORT
Syndicat Mixte Camargue gardoise	Représenté par Mme LAFOURNIERE (chargée de mission Natura 2000)

##### **Collège des usagers**

ASA de Marsillargues	Représentée par Mme ANDRE
Association " Melgueil Environnement "	Non représentée
Association de chasse maritime de l'Etang de l'Or	Représentée par M. GANIBENC
Association des éleveurs de taureaux de course camarguaise	Non représentée
Association des éleveurs de taureaux de race camarguaise	Non représentée
Association locale des cabaniers	Représentée par M. CHALOT
Association Méridionalis	Non représentée
Association" Grande-Motte Environnement "	Représentée par Mme NADER et Mme CLERC
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Non représentée
Chambre régionale d'agriculture Occitanie	Non représentée
Comité départemental du tourisme	Non représenté
Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres	Représenté par Mme PAULY
Conservatoire des espaces naturels Occitanie	Représenté par M. HUSSE
Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault	Représentée par M. LE BRUN
Fédération départementale des chasseurs du Gard	Non représentée
Fédération pour la pêche de l'Hérault	Non représentée
Prud'homie des patrons pêcheurs de Palavas	Non représentée
SudExpé	Non représenté
Voies Navigables de France – Service de navigation Rhône-Saône	Non représenté

##### **Collège des services et des établissements publics de l'Etat (consultatif)**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse	Non représentée
Conseil architectural, d'urbanisme et d'environnement de l'Hérault	Non représenté
DDTM de l'Hérault	Non représentée, excusée
DDTM du Gard	Non représentée
DREAL Occitanie	Non représentée, excusée
IFREMER	Non représenté
OFB	Représentée par Mme SARGIAN
Préfecture de l'Hérault	Non représentée, excusée

##### **Autres participants**

NAVARRE Sandrine	EPTB Lez
GENTY Nathalie	Symbo
IMBERT Flore	Directrice, Symbo
LE POMMELET Eve	Chargée de mission Natura 2000, Symbo
VAZZOLER Nathalie	Symbo
RICHAUD Théo	POA
HERVOCHE Coline	3M
NUBOIS Maï-Lee	Stagiaire au Symbo